

# INFORMATIONS DIVERSES

## LE DEVENIR DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 fixe le seuil minimal à 15.000 habitants par Communauté de Communes. Aussi, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre, dont fait partie notre village, sera absorbée dans une nouvelle communauté, et cela à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le préfet de la Moselle a déjà donné son premier choix, à savoir : les communautés de la Bièvre, des 2 Sarres, des Etangs et de l'Etang du Stock seront rattachées à la Communauté de communes de Sarrebourg. Soit 76 communes et 46.671 habitants. Seule la communauté du Pays de Phalsbourg ne serait pas touchée. Elle compte 26 communes et 17.703 habitants.

Si tout semble aller pour le mieux, toutes les communes concernées ne partagent cependant pas le même avis et bien des questions, tantôt politiques ou d'appartenance, voire de personnes, se posent. Il ne s'agit pas de choisir entre le paradis ou l'enfer, bien entendu, mais d'avoir une vision à long terme et préparer l'organisation du territoire. Le nombre, important, d'habitants et de communes ne doit pas effrayer. La peur est un frein à la raison ; non seulement il faut la bannir, mais aussi ne pas laisser d'aucuns la manier comme une muleta. Déjà nos ancêtres les Gaulois craignaient que le ciel ne leur tombe sur la tête ...

Nous ne pouvons pas accepter d'être réfractaires au changement, car, que nous le voulions ou non, changement il y aura, comme il y en a en permanence dans nos vies.

Quels sont les enjeux ? En parlant simplement, disons qu'il faut faire fructifier nos richesses, car, richesses il y a, à condition toutefois de savoir les partager, tout le contraire de l'accaparement pour soi-même. Richesses dans nos paysages, dans nos entreprises, dans la mutualisation des moyens, dans les développements du sport, de la culture, et dans les possibilités financières.

Si la Communauté de Phalsbourg venait aussi à être rattachée à celle de Sarrebourg, la taille nouvelle permettrait, entre autre et en simplifiant, de toucher de l'Etat, tous les ans, 40 € par habitant au lieu de 20 €. Il faut aussi souligner que le Pays de Phalsbourg a, parmi toutes les communautés actuelles, le plus faible revenu par habitant.

Le rattachement de la Communauté de Communes de la Bièvre à la Communauté de Sarrebourg a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal de Hesse, le 27 novembre. Choix logique pour les uns et les autres. Dès à présent et jusqu'au 31 mars, des commissions vont se réunir pour entériner les divers choix réalisés dans le département.

Les agitations seront probablement fortes, ainsi que les pressions de toutes sortes. Le Conseil municipal de Hesse ne se laissera pas dicter son choix. Il attend sereinement ce rattachement qui permettra d'échanger beaucoup plus largement et surtout de mutualiser bien des services qui n'existent pas à ce jour. Il choisit, en connaissance de cause et en pleine responsabilité, la grande entreprise avec des équipes d'entrepreneurs, par opposition à la micro entreprise au profit limité et au mono petit chef. Le Conseil affirme, simplement, sa volonté de travailler en équipe.

## **LA FERMETURE DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS L'ACTUEL « TRÉKOUF » POUR LES HESSEIS**

Le « Trékouf » (ce qui signifie « tas de saletés » en dialecte germanique) fermera ses portes le 31 mars 2016. A cette date, plus aucun déchet ne sera déversé, puis enfoui sur le site. Le centre d'enfouissement tel qu'il existe actuellement sera remplacé par une plate-forme logistique de collecte. Les ordures ménagères de nos villages seront, heureusement, toujours ramassées, une fois par semaine, par les camions que l'on connaît et qui peuvent se faufiler dans les rues de notre village.

Les déchets collectés seront ensuite déversés dans de grandes bennes, sur le site du « Trékouf ». Pour cela, une plate-forme spécialement conçue, couverte et fermée, sera construite, ce qui devrait éviter que papiers ou autres objets s'envolent dans le vent et s'éparpillent dans le site et aux alentours. La rotation des bennes sera permanente, évitant la décomposition sur place. Bref, le « Trékouf » deviendra un centre de collecte.

Ce transport aura un coût, qui augmentera la facture que devra payer chaque foyer pour l'élimination de ses déchets. Le prix du bien-vivre chez nous ! Pour les Hessois, le coût de la mise en décharge à Schweighouse ne devrait pas être répercuté, de même qu'il ne l'est pas à ce jour. Nous devrions continuer à bénéficier d'un tarif réduit. C'est une histoire commencée il y a un demi-siècle qui va s'achever !



« La fermeture, programmée au printemps 2016, du centre d'enfouissement de Hesse entraînera une modification importante du mode de traitement de nos déchets. Et une hausse légère mais inévitable des tarifs.

### *La fin d'une époque*

« Au courant du printemps prochain, le centre d'enfouissement de Hesse fermera ses portes. Une décision inéluctable : la décharge, gérée en direct par le Pôle déchets de l'arrondissement, est presque pleine. Mais cette fermeture a été anticipée par les responsables du Pôle déchets. Pour expliquer le résultat de leurs réflexions, et les palliatifs choisis, ils ont rencontré les habitants de Hesse au cours d'une instructive réunion d'information.

« Pour les habitants, ça ne changera rien à leurs habitudes, note Hyacinthe Hopfner, directeur du Pôle déchets. Pour le Pôle déchets, l'organisation et la gestion des déchets sera différente. Nous serons obligés de transférer des déchets vers des sites extérieurs au territoire, et gérés par des

entreprises privées. » C'était déjà le cas pour le recyclage, qui était envoyé à Pont-à-Mousson pour être trié et conditionné pour son traitement.

« Pour le reste, tout était géré en interne. Ce qui avait un avantage : celui de maîtriser parfaitement les coûts, tout en réduisant les dépenses de transport, pour les 8 000 tonnes annuelles de déchets ménagers enfouis à Hesse jusqu'ici. « Nous avons lancé un appel d'offres pour le traitement de nos déchets ménagers et des encombrants, souligne Roland Klein, président du Pôle déchets. Nous avons pu négocier des tarifs avantageux, pour contenir la hausse des prix à répercuter aux habitants de l'arrondissement. »

### *De Haguenau à Saint-Avold*

« Désormais, si le tri sélectif reste à Pont-à-Mousson, les ordures ménagères seront incinérées à Schweighouse-sur-Moder, près de Haguenau ; et les encombrants et les déchets industriels seront enfouis à Téting-sur-Nied, près de Saint-Avold. Pour permettre l'opération, et optimiser les coûts, un centre de transfert sera construit, sur le site de Hesse, retenu pour sa position centrale. « Les camions de ramassage viendront vider leur chargement comme actuellement à Hesse, indique le directeur du Pôle déchets. Ce chargement sera compressé dans des semi-remorques spécialement adaptés, qui pourront transporter 90 m<sup>3</sup> de déchets, jusqu'à leur lieu de traitement. » Sept semi-remorques seront ainsi chargés chaque jour, pour l'ensemble de l'arrondissement.

« Évidemment, notamment à cause du transport, le traitement des déchets de

l'arrondissement coûtera plus cher. « Mais cette hausse est raisonnable, soutient Roland Klein. En 2008, nous avions estimé que la fermeture de Hesse représenterait une hausse de 40 %. Alors que, finalement, la facture des habitants n'augmentera que de 5 %. »

« Et pour 2017, personne ne sait : une bonne partie des contrats arrivent à échéance à 2017, et les appels d'offres seront lancés pour obtenir les meilleurs prix. Les gestions des déchetteries, du tri, de la collecte sont notamment concernées, avec de gros contrats à négocier à chaque fois. « Nous préparons déjà le terrain pour les prix » assure le président du Pôle déchets. Avec une obsession : contenir les tarifs. « Actuellement, et malgré un service efficace et très complet, le traitement de nos ordures coûte 20 € de moins par an et par habitant que la moyenne des Lorrains. »

## Les conséquences pour Hesse

« La fermeture du centre d'enfouissement de Hesse aura aussi d'autres conséquences que les prix. Actuellement, de nombreuses espèces d'oiseaux profitent de ce garde-manger pour prospérer. « Pour les inciter à s'installer ailleurs et trouver d'autres endroits pour se nourrir, nous avons installé des outils d'effarouchement », indique Hyacinthe Hopfner.

« Pour la commune, deux emplois seront conservés sur le site, contre quatre actuellement. Mais quatre nouveaux chauffeurs seront embauchés pour le transport des déchets vers Haguenau ou Saint-Avold. Un projet d'implantation d'usine

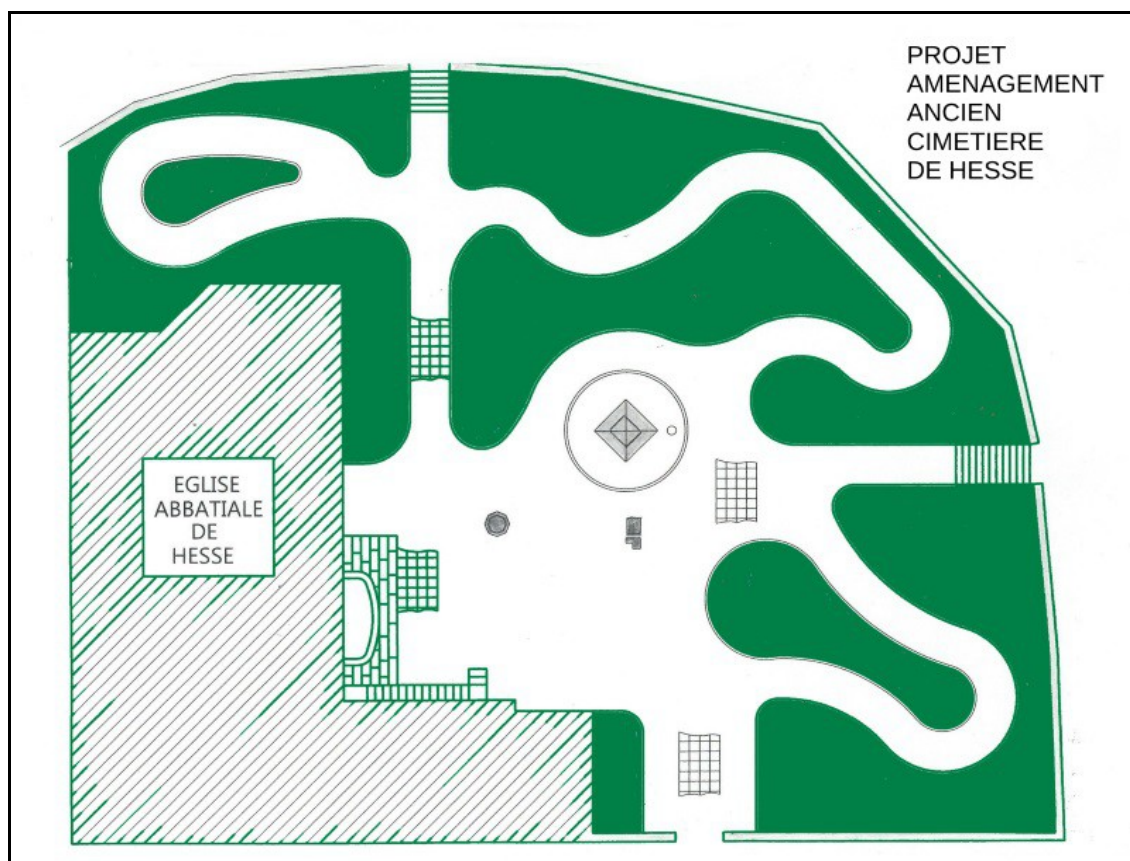
photovoltaïque sur 6 ou 7 hectares pourrait aussi permettre au village de ne pas subir de répercussions financières.

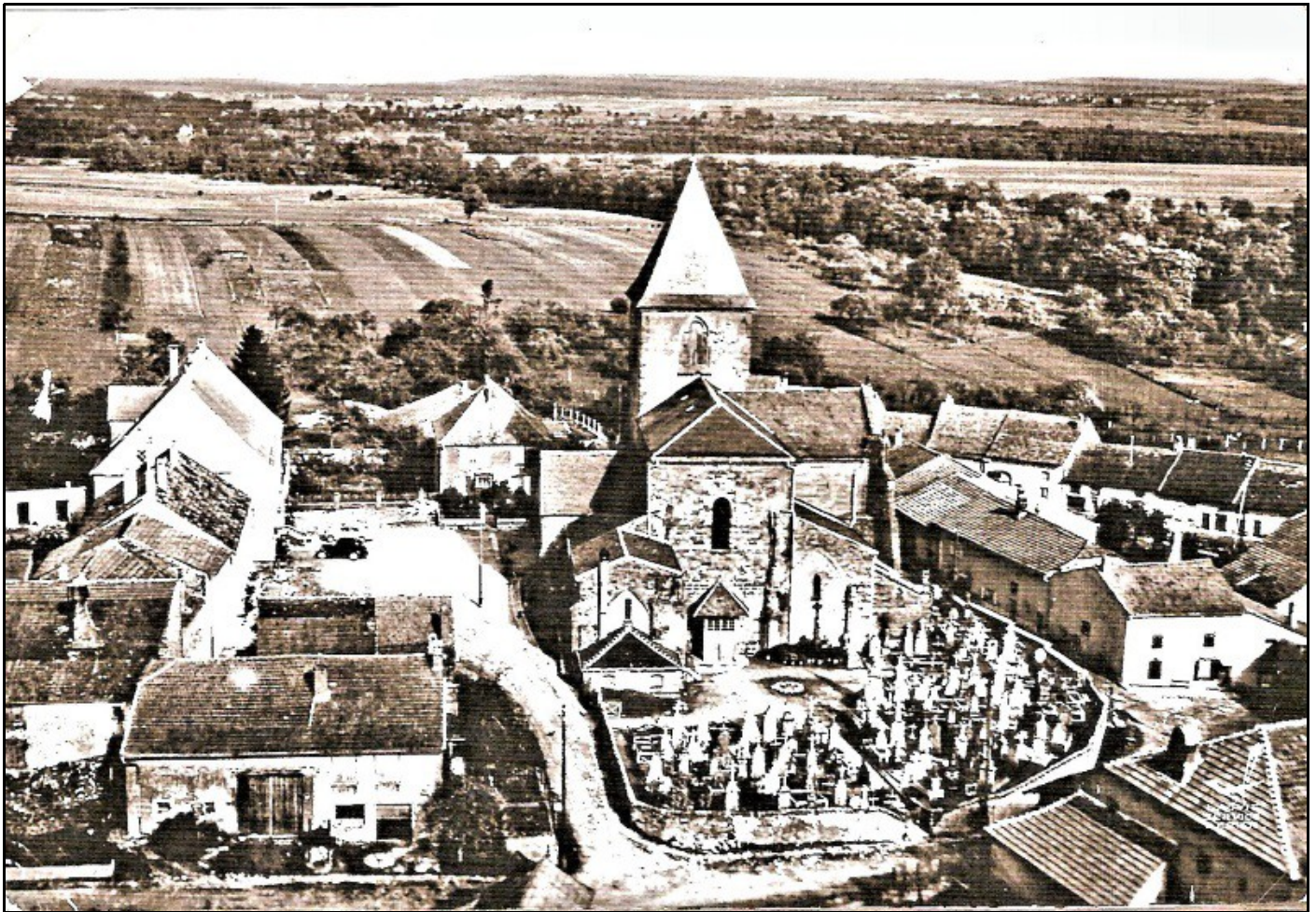
« En outre, le Pôle déchets a l'obligation de suivre pendant 30 ans le site de la décharge, pour veiller notamment à éviter les pollutions dans le milieu naturel. « Nous continuerons à traiter les écoulements, et à faire les analyses environnementales, comme nous le faisons actuellement, assure Roland Klein. Le coût est estimé à 4,7M € sur 30 ans. Mais nous l'avons anticipé : une bonne partie de ce coût est déjà provisionnée, toujours pour éviter au maximum une hausse future des tarifs. »

## L'ANCIEN CIMETIÈRE

Le projet d'aménagement de l'ancien cimetière vous a été exposé dans le bulletin municipal N°48 de Juillet 2015. Les travaux débuteront au printemps. Les monuments feront place à des arbustes bas et à des parterres fleuris.

Les personnes qui souhaiteraient récupérer des objets funéraires sur la tombe de leur famille peuvent encore le faire. Le dossier du projet est consultable en mairie.







## QUE FAIRE DES OUBLIÉS DE NOS PENDERIES ?

### Vêtements, linges de maison, chaussures, ceintures, sacs

<<< EN BON ETAT

<<< MEME ABIMÉS

#### ► DON direct aux associations

- SAINT VINCENT DE PAUL (Sarrebouurg)
- EMMAÛS (Sarrebouurg)
- LA CROIX ROUGE (Sarrebouurg)
- LE LIONS CLUB (Phalsbourg, collecte de printemps)

#### ► DEPOT dans les bornes à vêtements

Ils seront ensuite triés et donnés au Relais.  
Les vêtements en bon état (61 %) sont réutilisés  
tandis que les éléments hors d'usage (36 %) seront  
transformés en isolant pour maison.



CHAQUE ANNEE,  
4 kg\* de vêtements  
par habitant, sont déposés  
dans nos bornes.  
6 kg\* de vêtements  
par habitant sont encore mis à  
la poubelle.

PENSONS A LEUR DONNER  
UNE SECONDE VIE.

(\* Moyenne Pays de Sarrebouurg)



Trouvez une des **69** bornes proches  
de chez vous sur

[www.pays-sarrebouurg.fr](http://www.pays-sarrebouurg.fr)

